



Allocution du Professeur Christian Hanzen, représentant du corps académique à l'occasion de la rentrée académique du 26 septembre 2012

Espace académique

Une fois n'est pas coutume, je commencerai par mettre un brin de poésie dans ce monde de brutes.

Septembre, mois des brumes et brouillards. Ce matin là, elles étaient plus épaisses que d'habitude sur la route conduisant au campus. Je passai à proximité du château de Colonster pour arriver à hauteur de la faculté de médecine vétérinaire. Et là, coïncidence ou relation de cause à effet, le ciel d'un seul coup se trouva dégagé et je retrouvai sans crainte notre magnifique campus universitaire enfin découvert. Le soleil et le ciel bleu qui l'accompagnait m'invitèrent à réfléchir à la chance que j'avais d'évoluer dans cet espace aux multiples composantes géographiques mais également intellectuelles.

Espace mon bel espace. Diverses associations sont possibles. Je n'en choisirai qu'une aujourd'hui à savoir espace et liberté et devant cet aréopage je dirais même plus liberté académique. Il s'agira moins pour moi en ce jour de dire en quoi elle consiste mais de chercher à savoir avec vous ce que l'on veut en faire. Car en effet les universités se doivent de relever une fois encore de nombreux défis compte tenu des pressions externes, surtout, et internes, malgré tout, qu'elles subissent, et qui sont sans doute responsables d'un mal-être plus que perceptible et dont un manifeste lancé cette année n'en constitue qu'un exemple.

Mes chères et chers collègues que sommes-nous en train de devenir en tant qu'enseignants tout d'abord ? Trop souvent de simples transmetteurs de savoirs. Massification des universités oblige, le contact direct de l'étudiant avec son enseignant est devenu de plus en plus rare. Il suffit pour s'en rendre compte d'aller en 1^{ère} année de médecine ou en 1^{er} et 2^{ème} master de médecine vétérinaire. Un professeur mais deux voire trois amphithéâtres. C'est ce qu'on appelle avoir le don d'ubiquité. A défaut, le podcasting des cours pourrait-il constituer une solution alternative ? La question est posée.

Une alternative existe cependant, directive européenne, une de plus, oblige.

Je veux parler de l'approche par compétences et de la nécessité pour les facultés de s'engager dans l'élaboration d'un référentiel. Le travail est ardu mais très enthousiasmant si l'on veut faire la place plus belle qu'elle ne l'est actuellement, aux compétences dites transversales par rapport aux disciplinaires. En d'autres mots si l'on veut mettre une couche plus humaniste aux formations dispensées et privilégier ainsi les compétences organisationnelles, relationnelles, communicationnelles, réflexives de nos « clients », il nous faudra d'autres moyens que ceux qui nous sont chichement attribués.

C'est pour cela d'ailleurs que la chasse est ouverte. Je veux parler de la chasse aux étudiants puisque le recteur n'a d'autre choix que de constituer une masse critique.

A défaut de moyens complémentaires accordés, on assistera à une augmentation accrue de la répétitivité des activités d'encadrement. On imagine sans peine les conséquences possibles sur le bien-être intellectuel des académiques et scientifiques impliqués. La passion qui malgré tout les anime cédera la place à la désillusion. Don't forget : si l'éducation coûte trop cher, essayez l'ignorance disait Abraham Lincoln. Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons écrivait Victor Hugo.

Dans quel état éloigné de l'Ohio, errons-nous en tant que chercheurs ?

Le choix devient cornélien. Objectifs d'acquisition de savoirs ou objectifs de rentabilité, d'efficacité, de compétitivité, de rankings. Loin de moi l'idée de faire fi d'un esprit de compétition et d'une évaluation des pratiques d'enseignement et de recherche universitaires. Il serait souhaitable cependant que les critères en soient mieux précisés pour privilégier le qualitatif et non pas le quantitatif, pour qu'ils soient davantage en concordance avec la finalité universitaire et non pas avec les lois du marché.

En 2008, j'évoquais devant vous l'ingérence des pouvoirs politique et judiciaire dans les prérogatives académiques des universités.

En 2009, je vous invitais à choisir entre hasard et nécessité.

En 2010, j'insistais sur la grandeur mais aussi parfois la décadence de la communication et vous posais la question de savoir pourquoi nous étions chaque jour plus sourds et plus muets ?

En 2011, j'évoquais la nécessité de renforcer la coopération avec les collègues et les étudiants.

Le fil conducteur de ces thématiques me semble être la responsabilité académique. Plus que jamais il me semble utile de se pencher sur l'espace qu'on voudrait, qu'on devrait lui réserver. Avec Obama, ayons l'audace d'espérer.

Merci Monsieur le Recteur de nous avoir donné la parole.

Merci à vous de m'avoir écouté et peut être entendu.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année académique et puis bonne chance.